

Le vaccin antiméningococcique conjugué contre les méningococcies du groupe C

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

À quoi servent les vaccins?

On appelle aussi les vaccins des piqûres, des injections pour bébés ou des immunisations. Les vaccins aident notre système immunitaire à apprendre à reconnaître et à combattre les microbes qui causent les maladies.

Les vaccins ne protègent pas seulement les personnes qui sont immunisées, ils peuvent également protéger celles qui ne peuvent se faire vacciner pour des raisons médicales. Ceci s'explique par le fait qu'une personne immunisée est moins susceptible de propager une infection.

Avant l'introduction des vaccins, on ne pouvait pas faire grand-chose pour prévenir des maladies graves telles que le tétanos, la diphtérie, la coqueluche, la polio, la rougeole et la rubéole. De nos jours, peu de Canadiens attrapent ces maladies ou en meurent, car nous utilisons des vaccins. Cependant, la situation dans les pays où on n'utilise pas les vaccins de façon systématique permet de constater que ces maladies pourraient redevenir courantes au Canada si on arrêta de vacciner.

Qu'est-ce qu'une méningococcie du groupe C?

Une méningococcie du groupe C est une maladie infectieuse causée par une bactérie (germe). La plupart des gens qui entrent en contact avec cette bactérie n'ont aucun symptôme et ne tombent pas malades. Cependant, sans le savoir, les personnes porteuses de la bactérie peuvent transmettre la maladie aux autres.

Les méningococcies du groupe C se transmettent par contact avec les liquides corporels contenus dans le nez, la bouche et la gorge, lorsque la personne porteuse éternue, tousse, embrasse une autre personne ou partage sa nourriture, une boisson ou une cigarette. Si le système de défense naturel de l'organisme n'est pas assez fort pour combattre la bactérie, l'une des infections suivantes se développe :

- la méningite méningococcique, une infection du liquide et des membranes qui enveloppent la moelle épinière et le cerveau. Les symptômes de

cette maladie sont de la fièvre, des maux de tête, une raideur de la nuque, des nausées, des vomissements et l'irritabilité.

- une infection du sang à méningocoques, qui cause une forte fièvre, des maux de tête, une raideur de la nuque, des nausées, des vomissements, de la faiblesse, de la somnolence et l'apparition sur la peau de petits points d'un violet rougeâtre ou d'une éruption cutanée ressemblant à une ecchymose.

Sur 100 personnes qui contractent une méningococcie, environ dix d'entre elles mourront même si elles sont traitées rapidement. Les personnes qui survivent à la maladie peuvent souffrir de complications comme des lésions permanentes au cerveau, la perte de l'audition et l'amputation de membres ou d'autres parties du corps.

Au Canada, on compte en moyenne 100 cas de méningococcie du groupe C annuellement. Au Manitoba, entre cinq et six cas se manifestent chaque année, surtout chez les adolescents et les personnes présentant certains troubles médicaux. Des épidémies se sont déjà déclarées dans la province, soit en 1993 et en 2001.

Les méningococcies du groupe C sont responsables d'environ 20 à 50 % de toutes les méningococcies au Canada.

Quelle est l'efficacité du vaccin antiméningococcique conjugué?

L'efficacité du vaccin pour prévenir la méningococcie du groupe C chez les enfants et les jeunes adultes varie entre 90 et 95 %. Ce vaccin est cependant inefficace contre les autres types de méningococcie (groupes A, B, Y et W-135) ou les autres bactéries ou virus causant la méningite.

Faut-il administrer des doses de rappel?

Actuellement, on ignore s'il est nécessaire d'administrer des doses de rappel. On s'attend à ce que le vaccin offre une protection de longue durée.

Qui devrait recevoir le vaccin antiméningococcique conjugué?

Selon une recommandation du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI), ce vaccin devrait être administré aux bébés, aux enfants de un à quatre ans, aux adolescents, aux jeunes adultes, aux personnes qui sont entrées en contact avec des personnes atteintes d'une méningococcie du groupe C, à certains travailleurs en laboratoire, aux étudiants vivant en résidence ou hébergés en dortoir, à certains voyageurs, à des populations visées en cas d'épidémie et aux personnes à risque élevé de contracter la maladie.

Qui peut recevoir le vaccin antiméningococcique conjugué gratuitement?

1. Santé Manitoba offre ce vaccin gratuitement aux personnes à risque élevé qui sont âgées de plus de deux mois et présentant les troubles médicaux suivants :
 - ablation de la rate;
 - rate qui fonctionne anormalement en raison d'une maladie comme la drépanocytose, le lupus, la maladie cœliaque, une maladie intestinale inflammatoire ou un taux de plaquettes peu élevé de cause inconnue;
 - carence en complément, properdine ou facteur D.
2. Aux élèves de la 4^e année qui sont nés le 1 janvier 1995, en même temps que les autres vaccins administrés à l'école. (Début du programme : octobre 2004)

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin antiméningococcique conjugué?

Toute personne :

- qui a eu une réaction allergique grave à une dose antérieure d'un vaccin antiméningococcique, antidiphtérique ou antitétanique;
- gravement allergique à une composante du vaccin; ou
- enceinte de trois mois ou moins. (Il est possible que la grossesse ne soit pas contre-indiquée. Votre médecin ou infirmière de la santé publique fera une recommandation basée sur les risques de l'infection et les bénéfices du vaccin).

Un médecin ou une infirmière de la santé publique peut décider de ne pas administrer le vaccin à toute

personne qui a une forte fièvre ou une maladie plus grave qu'un rhume (la personne pourra être immunisée plus tard).

Combien de doses doit-on administrer?

Le nombre de doses requises dépend de l'âge de la personne et du type de vaccin (manufacturier) au moment de la première vaccination. Les enfants de deux à quatre mois auront besoin de deux à trois doses, administrées à deux mois d'intervalle. Les enfants de quatre à onze mois auront besoin de deux doses, administrées à deux mois d'intervalle également, et une dose suffira pour les enfants d'un an ou plus (y compris pour les adultes).

Comment le vaccin est-il administré?

Le vaccin est administré aux bébés par injection intramusculaire dans la cuisse. Les enfants plus âgés et les adultes reçoivent l'injection dans le haut du bras.

Le vaccin antiméningococcique conjugué contre les infections du groupe C peut-il être administré en même temps qu'un autre vaccin?

Oui. On peut recevoir sans danger plus d'un vaccin lors d'une visite médicale.

Y a-t-il des effets secondaires?

Le vaccin antiméningococcique conjugué contre les infections du groupe C est très sûr. Puisqu'il ne contient pas de bactérie vivante, la personne vaccinée ne risque pas de contracter la maladie par le simple fait de recevoir l'immunisation. Cependant, comme avec tout médicament, des effets secondaires mineurs peuvent se manifester.

Les effets secondaires mineurs suivants sont habituels et disparaissent en moins de deux jours. Ils peuvent comprendre :

- une rougeur, une enflure et une sensation douloureuse au point d'injection;
- des maux de tête, des frissons, une fièvre supérieure à 38° C;
- de la somnolence, un état confus, de la diarrhée et des vomissements (chez les jeunes enfants).

Pour faire baisser la fièvre, on peut administrer de l'acétaminophène (Tylenol® ou Tempra®). Ne jamais donner d'acide acétylsalicylique (AAS ou aspirine) à un enfant. Une compresse d'eau froide appliquée au point d'injection peut aider à calmer la douleur.

Dans de rares cas, une réaction allergique grave de type anaphylactique peut survenir, présentant les symptômes suivants :

- urticaire;
- respiration sifflante;
- souffle court;
- enflure du visage, de la bouche ou de la gorge;
- baisse de pression sanguine causant la perte de connaissance.

Vous devez signaler tout effet secondaire grave ou inhabituel à votre médecin ou à une infirmière de la santé publique. Au Manitoba, comme partout au Canada, les réactions aux vaccins sont enregistrées et font l'objet d'un suivi.

Quelle est la différence entre ce vaccin et les autres vaccins antiméningococciques?

Les vaccins antiméningococciques polysaccharidiques protègent l'organisme contre d'autres types de méningococcie (groupes A et C combinés et groupes A, C, Y et W-135 combinés). Le vaccin antiméningococcique conjugué contre les infections du groupe C est différent des autres vaccins antiméningococciques car :

- il est efficace chez les enfants de moins de deux ans;
- il donne au système immunitaire le moyen de reconnaître et de combattre les méningococcies du groupe C;
- il protège plus longtemps;
- il protège uniquement contre les méningococcies du groupe C.

Programme d'immunisation systématique des enfants au Manitoba

Âge	DCaTP*	Hib	ROR**	Hép. B	dTCa	VCP7	VPP23	MC	MP	V	G****
2 mois	X	X				X					
4 mois	X	X				X					
6 mois	X	X				X					X***
12 mois			X							X ou	
18 mois	X	X				X					
4 à 6 ans	X		X							X ou	
10 ans				XXX				X		X	
14 à 16 ans					X						
Personnes à risque élevé seulement						X***	X***	X***	X***	X***	X*** Annuel

DCaTP* Antidiphthérique, anticoquelucheux acellulaire (coqueluche), antitétanique, antipoliomyélitique (même injection, en même temps que le Hib)

Hib Contre l'hæmophilus influenzae B

ROR** Antirougeoleux, antiourlien (oreillons), antirubéoleux (même injection, le jour du 1^{er} anniversaire de l'enfant ou peu après cette date)

Hép. B Contre l'hépatite B (3 doses)

dTCa Antidiphthérique, antitétanique, anticoquelucheux acellulaire (coqueluche) (même injection)

VCP7 Antipneumococcique conjugué 7-valent

VPP23 Antipneumococcique polysaccharidique 23-valent

MC Antiméningococcique conjugué

MP Antiméningococcique polysaccharidique, groupes A, C, Y et W-135 combinés

V Varicelle

G Antigrippal

******* Des doses de rappel peuvent être requises selon l'âge de la personne.

******** Administré aux enfants bien portants (de 6 à 23 mois) (Début du programme automne 2004).

Personnes à risque élevé : Personnes susceptibles de contracter l'infection ou de présenter des complications au cours de la maladie. Pour plus de détails, consultez votre médecin de famille ou une infirmière de la santé publique.

Les personnes qui reçoivent le vaccin antiméningococcique conjugué contre les infections du groupe C pour des raisons médicales devraient aussi recevoir le vaccin antiméningococcique polysaccharidique contre les infections des groupes A, C, Y, W-135, et ce, dès l'âge de deux ans ou après pour les protéger d'autres infections méningococciques.

Votre dossier de protection

Assurez-vous que votre médecin de famille ou l'infirmière de la santé publique mette votre dossier d'immunisation à jour, ainsi que celui de votre enfant, après chaque vaccination. Les cartes d'immunisation doivent être gardées en lieu sûr.

La vaccination est volontaire au Manitoba.

Ressources suggérées :

En vente dans les librairies :

- *Les vaccins : Avoir la piqûre pour la santé de votre enfant* (2002). Société canadienne de pédiatrie
- *What Every Parent Should Know About Vaccines* (2002). D^r Paul Offitt et D^r Louis M. Bell

Sur Internet :

- Gouvernement du Manitoba – Direction de la santé publique
www.gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/index.html (*en anglais*)
- Division de l'immunisation et des maladies respiratoires – Agence de santé publique Canada
www.phac-aspc.gc.ca/dird-dimr/index_f.html
- Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination – Association canadienne de santé publique
www.immunize.cpha.ca/
- Société canadienne de pédiatrie
www.soinsdenosenfants.cps.ca/immunisation/index.htm
- National Immunization Program – Centres for Disease Control and Prevention – USA
www.cdc.gov/nip/ (*en anglais*)
- Immunization Action Coalition
www.immunize.org/ (*en anglais*)

Les données relatives aux vaccins que vous ou vos enfants recevez peuvent être enregistrées dans le système manitobain de traitement des données pour le contrôle de l'immunisation (Manitoba Immunization Monitoring System ou MIMS). Cette base de données informatisée permet à votre médecin de famille, à votre pédiatre ou à l'infirmière de la santé publique de savoir quelles injections vous ou votre enfant avez reçues ou devez recevoir. Les données contenues dans le MIMS peuvent servir à produire des dossiers de vaccination ou à vous avertir, ou avertir votre médecin, lorsqu'un membre de la famille a manqué une vaccination. Santé Manitoba peut utiliser ces renseignements dans le but d'évaluer l'efficacité de différents vaccins dans une perspective de prévention.

Si vous avez besoin de renseignements concernant les vaccins que vous ou vos enfants avez reçus, veuillez vous adresser à un bureau de la santé publique ou à un poste de soins infirmiers de votre région.

Pour en savoir plus

Communiquez avec votre médecin de famille ou avec une infirmière de la santé publique, ou appelez Health Links-Info Santé au 788-8200, à Winnipeg, ou sans frais au 1 888 315-9257 ailleurs au Manitoba.

Tampon du bureau local de la santé publique